

**Avis d'enquête publique
portant sur le déclassement d'un chemin rural
en vue de son aliénation**

Par arrêté municipal en date du 18 décembre 2023, le Maire de la commune de Meyras a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le déclassement du chemin rural situé à Neyrac les Usines.

M Jean-François CUTTIER a été désigné commissaire enquêteur par arrêté municipal du 18/12/2022.

L'enquête publique se déroulera :

- du jeudi 18 janvier 2024, 09h00,
- au jeudi 01 février 2024, 16h30,

en mairie de Meyras, sis 1 Place du Champ de Mars 07380 MEYRAS.

Le dossier d'enquête sera disponible en mairie et consultable aux horaires d'ouverture : les lundis et mercredis, de 8h30 à 12h00 et les jeudis, de 13h30 à 17h30.

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie :

- le jeudi 18 janvier 2024, de 13h30 à 16h30
- et le jeudi 01 février 2024, de 13h30 à 16h30.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête disponible en mairie ou envoyées par courrier, en mairie, à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur.

Le Maire,

Karine ROBERT

